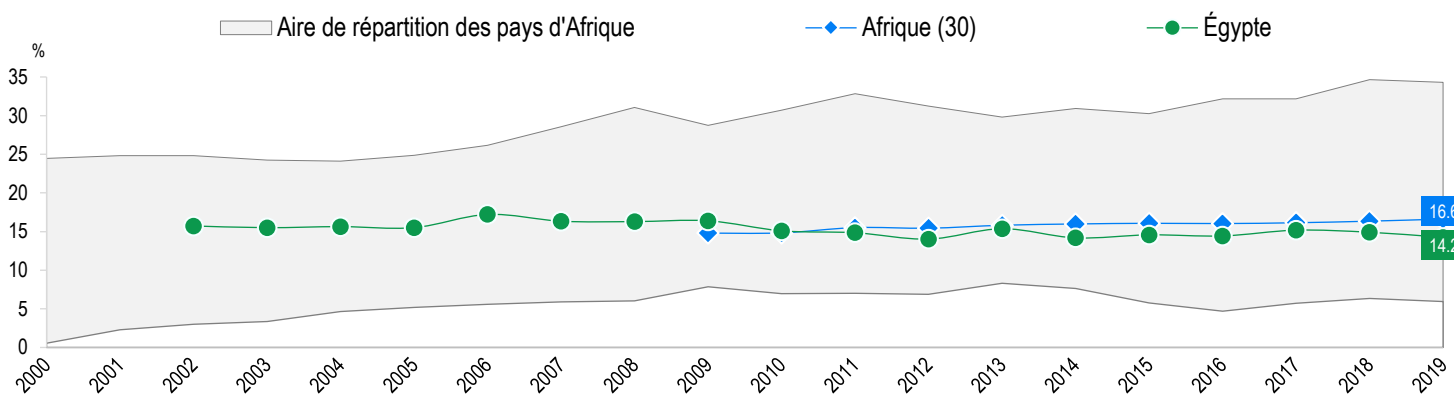


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021 – Égypte

Recettes fiscales : ratio impôts/PIB

Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

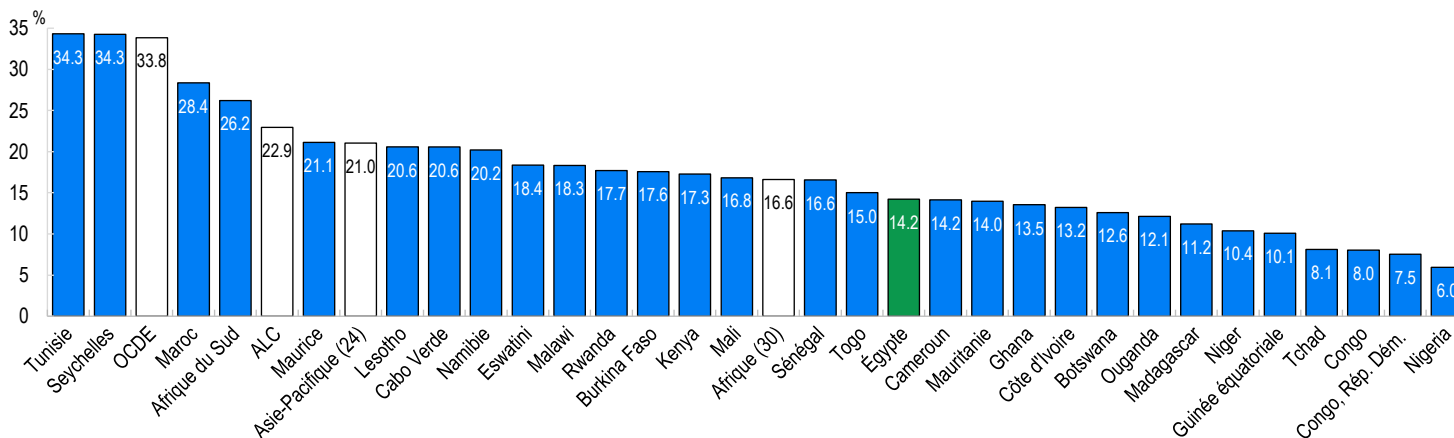
Le ratio impôts/PIB en Égypte a diminué de 0.7 points de pourcentage entre 2018 et 2019, passant de 14.9 % en 2018 à 14.2 % en 2019. En comparaison, la moyenne* des 30 pays africains figurant dans la publication a augmenté de 0.3 point de pourcentage sur la même période, et s'élevait à 16.3 % en 2019. Depuis 2010, la moyenne des 30 pays africains a augmenté de 1.8 point de pourcentage entre 2010 et 2019, passant de 14.8 % en 2010 à 16.6 % en 2019. Au cours de la même période, le ratio impôts/PIB en Égypte a diminué de 0.9 point de pourcentage de 15.1 % à 14.2 %. Le ratio impôts/PIB le plus élevé en Égypte était de 17.2 % en 2006, et le ratio le plus bas était de 14.0 % en 2012.



*La moyenne Afrique (30) n'est pas disponible avant 2009 en raison de données manquantes dans certains pays. En 2009, elle est calculée sur la base des ratios impôts/PIB estimés pour le Tchad et le Nigeria pour cette année-là, car les données ne sont pas disponibles avant 2010 dans ces pays.

Recettes fiscales en % du PIB, 2019

Le ratio impôts/PIB en Égypte en 2019 (14.2 %) était inférieur de 2.4 points de pourcentage à la moyenne des 30 pays d'Afrique figurant dans la publication 2021 (16.6 %).

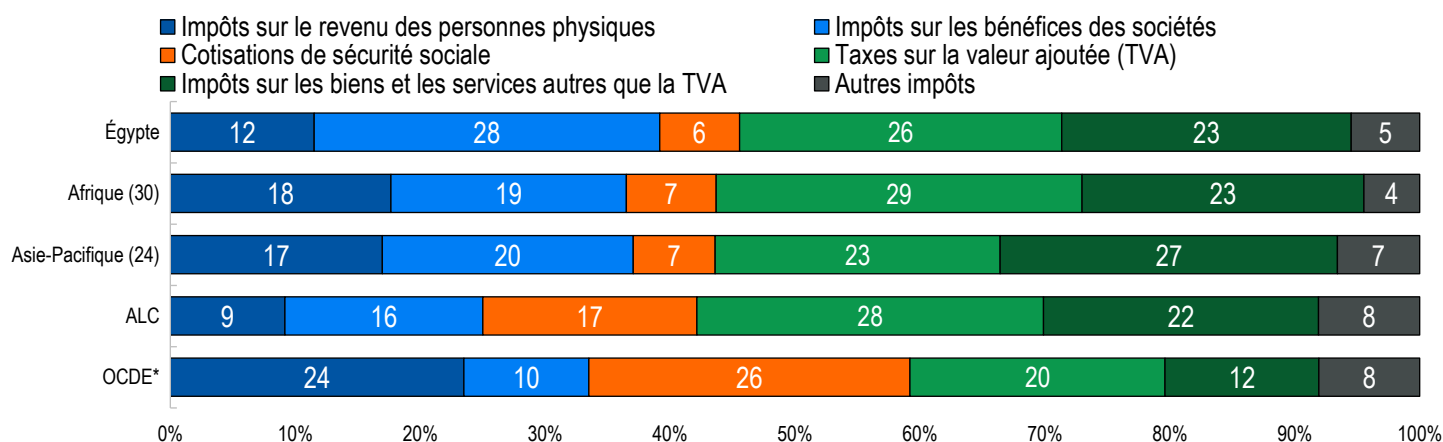


Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

*Les moyennes de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) et de l'Asie-Pacifique (24) font référence aux respectives publications de 2021 de ces régions. Pour plus d'informations, voir oe.cd/revenue-statistics-in-asia-and-pacific et oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean.

Recettes fiscales : structure fiscale

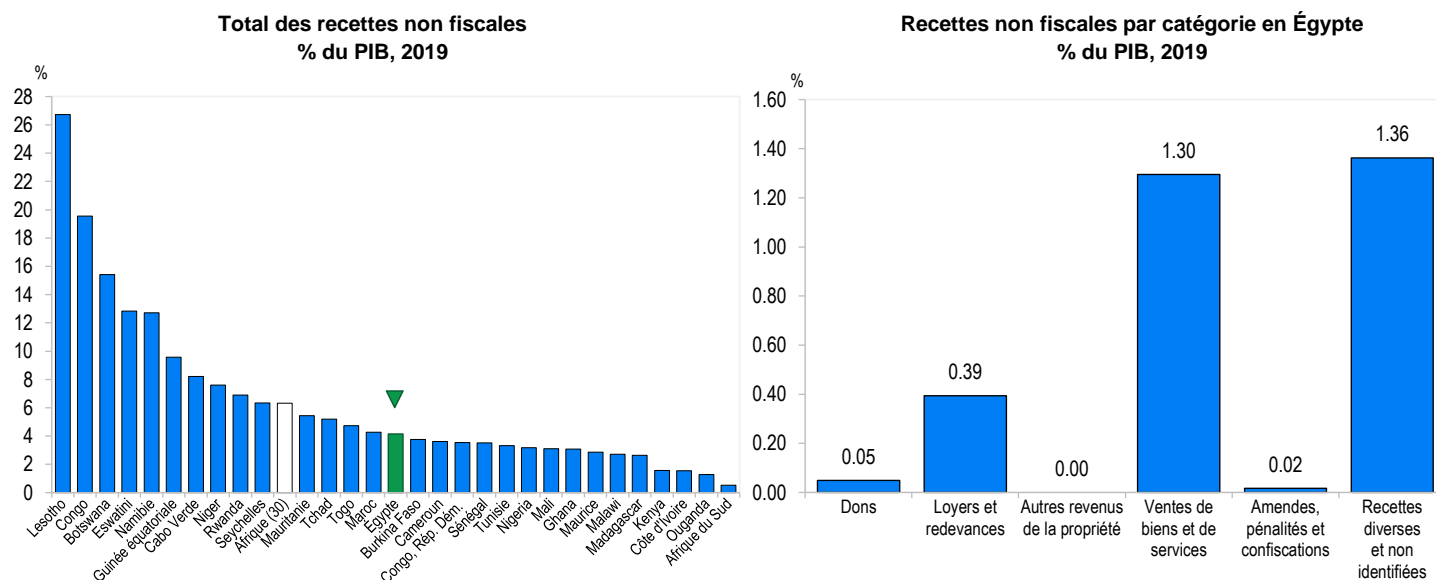
La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales en Égypte en 2019 provenait des impôts sur les bénéfices des sociétés (28 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2019 provenait des taxes sur la valeur ajoutée (TVA) (26 %).



*Données de 2018 pour l'OCDE car les données de 2019 ne sont pas disponibles.

Recettes non fiscales

En 2019, les recettes non fiscales de l'Égypte représentaient 4.1 % du PIB et elles étaient inférieures à la moyenne des 30 pays africains (6.3 % du PIB). Recettes diverses et non-identifiées représentaient la plus grande part des recettes non fiscales en Égypte en 2019, s'élevant à 1.4 % du PIB et 32.9 % des recettes non fiscales.



Données de 2018 pour le Sénégal car les données de 2019 sont incomplètes.

Source : [Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021](#)